

Présents : ALAPHILIPPE Pauline - AUDEBERT Nadia - BLAY Séverine - BILLAUD Michaël - FRERE Sandrine - FEVRE Yvonne - MOINEAU Frédéric - PEINTRE Angélique - PISSOT Philippe - POIRIER Marie-Madeleine - ROUFFIGNAC Aurélie

Absents-Pouvoir : MAGINOT Pascal pouvoir à Angélique PEINTRE - JACQUEMET Jean-Jacques pouvoir à Frédéric MOINEAU - VERRIEST André pouvoir à Nadia AUDEBERT

Absents : DE MONTE Evelyne

Secrétaire de séance : Michaël BILLAUD

## **I – Finances**

### *1. Modification du bail du logement de la mairie n° 1 : garage*

Madame Le Maire explique aux membres du conseil municipal que la municipalité manque de locaux afin de stocker du matériel. Il a été proposé à l'association un Toit 100 Frontières de modifier le bail du logement loué à la famille Bajrami afin de récupérer le garage. Par conséquent, il convient de revoir le tarif de location du logement qui est actuellement de 488.18 €. Il est proposé de baisser le loyer à 440 € à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour, 3 voix contre, et 0 abstention(s)**, valide la proposition de loyer à 440 € afin de récupérer le garage à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et autorise Madame le Maire à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

### **Délibération 2020-60**

### *2. Subvention aux associations*

Madame Le Maire rappelle que chaque année, le conseil municipal doit délibérer pour attribuer le montant des subventions qui peuvent être accordées aux associations communales qui le demandent. La municipalité a reçu une deuxième demande de subvention de l'association des Mini-bouilles pour une aide pour un agrandissement d'une nouvelle zone de quarantaine. Le coût de cette opération s'élève à 833.92 €. L'association a déjà obtenu une aide de 150 € cette année. Il est proposé une aide d'un montant de 350 €

L'association Dogtrotters sollicite également la commune pour le lancement de leur association. Leur besoin de financement est de 751.45 €.

Il est proposé une aide d'un montant de : 500 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention(s)**, décide l'octroi et l'affectation des subventions aux associations, telle que détaillées ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **Délibération 2020-61**

### *3. Cadeaux de fin d'année*

Chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, le personnel, les bénévoles de la bibliothèque et l'équipe enseignante reçoivent un cadeau. Le personnel municipal bénéficie de chèques cadeaux d'une valeur de 40 €. Il est proposé d'offrir une boîte de friandises de Noël aux bénévoles de la bibliothèque et équipe enseignante.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention(s)**, accepte d'offrir un carnet de chèques cadeau d'une valeur de 40 € à chaque agent, accepte d'offrir une boîte de friandises de Noël aux bénévoles de la bibliothèque, accepte d'offrir une boîte de friandises de Noël à l'équipe enseignante et autorise Madame le Maire à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

### **Délibération 2020-62**

## **II – Questions diverses**

- Crise sanitaire : Mise en place d'une garderie temporaire à Chambon suite à la décision des garderies de Bouhet et Virson de n'accueillir que les élèves de leur école respective
- Soutien aux personnes âgées et vulnérables
- Organisation pendant le confinement
- Ferme éolienne

Séance levée à 22 h05